



Les discriminations

**Tous et toutes
concerné·es**



**Victime, citoyen·ne, témoin...
en parler c'est déjà agir !**

La discrimination est un délit

Elle est définie comme une différence de traitement fondée sur un critère prohibé dans une situation prévue par la loi :

- ◆ l'accès à l'emploi
- ◆ le logement
- ◆ l'éducation
- ◆ la santé
- ◆ la protection sociale
- ◆ l'accès aux biens et services (loisirs, culture, sport)



Appartenance ou non-appartenance à une religion, ethnique, race



Grossesse



État de santé



Handicap



Âge



Religion



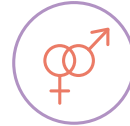
Domiciliation bancaire



Lieu de résidence



Origine



Sexe



Patronyme



Caractéristiques génétiques



Opinion philosophique



Capacité à s'exprimer dans une autre langue que le français



Mœurs



Refus de subir des faits de bizutages



CRITÈRES DE DISCRIMINATION RECONNUS PAR LA LOI



Orientation sexuelle



Activité syndicale



Harcèlement



Situation de famille



Perte d'autonomie



Identité de genre



Opinion politique



Particulière vulnérabilité économique



Apparence physique

«

Parce que je suis
une femme, je n'ai
pas eu accès à cette
promotion !

«

Je me suis vu refuser
un logement
parce que j'étais
homosexuel.

«

J'en ai assez
de recevoir des
surnoms racistes !



Accueil, écoute, soutien, orientation à Rennes

GRATUIT

- ◆ **Défenseur des droits
délégué, spécialisé
en discrimination
à Rennes**

☎ 07 82 56 20 13

✉ francois.danchaud@
defenseurdesdroits.fr

- ◆ **Association déCONSTRUIRE,
lutte contre les discriminations
multifactorielles**

✉ asso.deconstruire@gmail.com

- ◆ **CDAD (Centre
départemental
d'accès aux droits)**

✉ cdad-ille-et-vilaine@justice.fr

- ◆ **CIDFF (Centre d'information
sur les droits des femmes
et des familles)**

*Permanence juridique, prise
de rendez-vous par téléphone*

☎ 02 99 30 80 89

✉ secretariat@cidff35.fr

- ◆ **Mission Egalité
de Rennes Métropole**

☎ 02 23 62 22 04

✉ egalite@rennesmetropole.fr

- ◆ **SOS Handicap**

☎ 07 68 82 20 07

✉ soshandicap35@gmail.com

...
Et retrouvez
les structures
avec un accueil
physique ici

1 Point justice pour les jeunes D-CODE

4 bis, cours des Alliés, Rennes
Permanence du mardi au
vendredi de 14h à 17h30

☎ 02 99 31 85 00

✉ padj@le4bis-ij.com

2 MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples)

1 square des Hautes Ourmes,
Rennes
Permanence le lundi de 10h à 12h,
le mardi et jeudi de 14h à 17h30

☎ 02 99 32 04 41

✉ mrap.ille.et.vilaine@gmail.com

3 CRIDEV

41 avenue Janvier, Rennes
Permanence le mardi et jeudi
de 14h à 17h, le vendredi
de 10h à 13h

☎ 02 99 30 27 20

✉ cridev35@gmail.com

4 Centre LGBT Iskis

6 rue Saint-Martin, Rennes
Permanence le mercredi
de 18h30 à 21h30

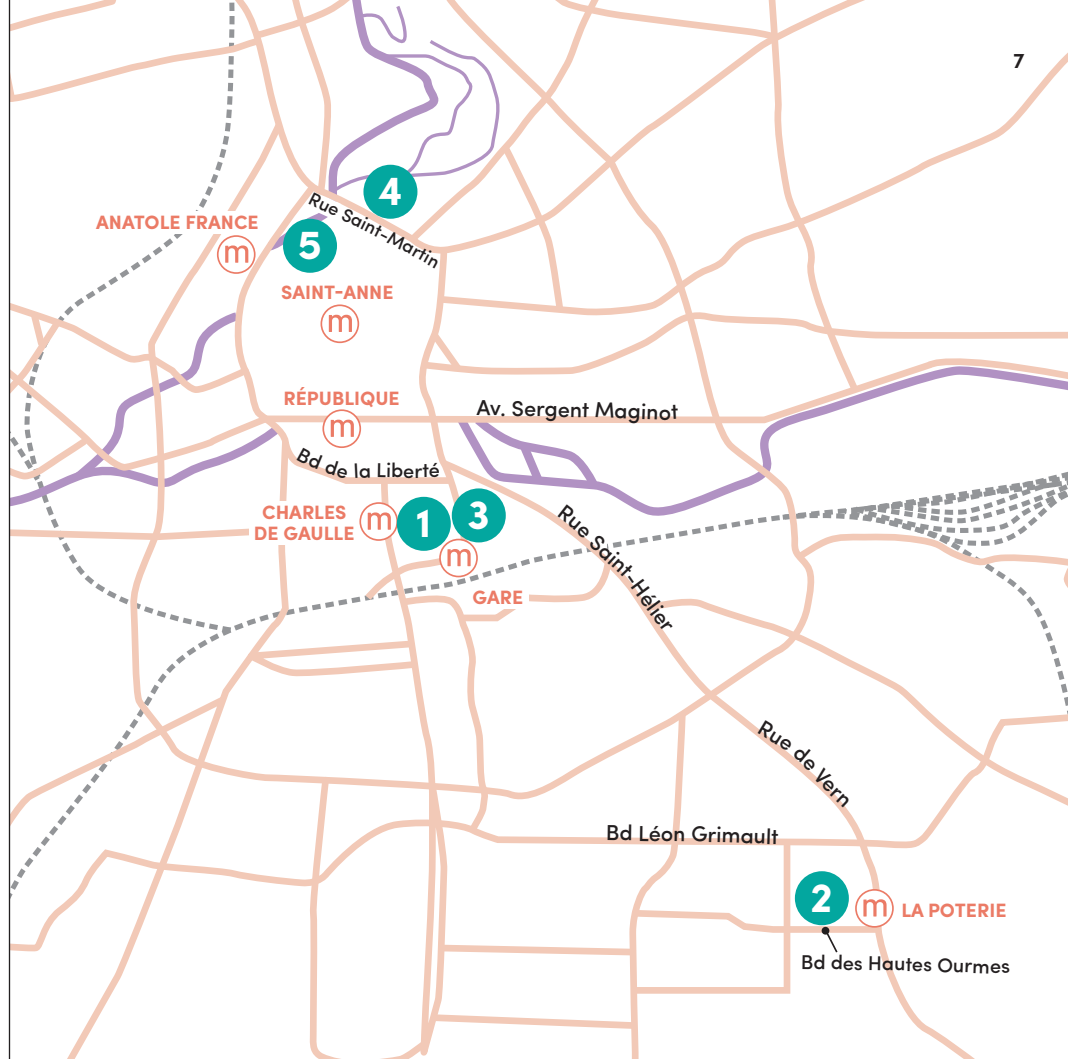
☎ 02 99 33 26 08

✉ contact@iskis.org

5 UAIR union des associations interculturelles de Rennes

62 rue de Dinan, Rennes
Permanence le mardi de 9h à 12h
et de 14h à 17h à L'UAIR,
le jeudi de 14h à 17h à l'espace
social Aimé Cesaire

☎ 02 99 33 01 03



**Le Défenseur des droits veille
au respect des droits et libertés**

 **3928**

Du lundi au vendredi de 9h à 18h

Gratuit

[defenseurdesdroits.fr](https://www.defenseurdesdroits.fr)
[antidiscriminations.fr](https://www.defenseurdesdroits.fr/antidiscriminations)